

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 1

Artikel: Les enfants et les mères
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sera englouti, les bêtes et les gens mourront, et peut-être moi aussi ! »

Ora que n'ein don tsandzi d'armana et que n'ein dza eintanà lo premi dzo de cé nové an, on pào bin dévezà on bocon de tot cein que s'est passà dein stu mondo tandi cliào dozè derrai mài.

On pào pas onco tant sè pllieindrè de noiantè-sa ; n'ein zu prào fein, prào aveina et prào recoo, lè truffès, lè ravès et lè z'abondances ont bin reindu, lè vagnès ont onco prào bailli et n'ein zu n'a boun'annaie.

Mà quin grabudzo pè lo mondo ! Cein a coumeinè dza àò mài de févrà et l'est lè Turques et lè Grèques, qu'étiot ein bizebille du grantein, qu'ont coumeinci à fèrè lè fous et vaiets porquieit :

L'ai y'a àò fin bà de la carta n'a granta gollie qu'on l'ài dit la Miterranée et àò bi maitein de cliìa gollie l'ài y'a on grand ilot d'on part de pousès de bon terrain que l'ont bati la Crèta ou l'île de sucre candi.

Lè Grèques preteindont avai drài à cè terrain, po cein que l'aviont d'ài vilho z'atto et l'ont einvou àò surtan on mandat de comparuchon ; mà, coumeint n'ont pu s'arreindzi ni dévant lo dzudzo de pé, ni dévant lo tribunal, sè sont traità ein après de totès sortès, hormi què brav'homme. Adon lo surtan que tegnài formo à cliìa Crèta et que ne voliàvè pas bastà sè peinsà :

« Ah ! cliào crazets de Grèques volliont fèrè dinse ! pas tant de cè commerço, ne vein lào bailli n'a vouistaie àò tot fin po lè fèrè dzoure ! »

Adon, du cè momeint, lè piquietès ont traci portà lè z'oodrè, lè bataillons sè sont rasseimbià d'ài dou côtés et l'ont coumeinci à s'eimpougni.

L'est lo valet àò rài de Grèce, qu'a marià la cherra à Guelioumo, que coumandavè lè Grèques, et ma fài, sè sont taupà bin adrài : mà que volià-vo que pouessont fèrè dévant lè Turques qu'étiot la maifi de pllie ? Diont assebin que Guelioumo avai prêtà d'ài z'officiers àò surtan et on part de bataillons de Chouabes. Se l'est veré, n'est-te pas onna vergogne de fèrè dinse à n'on bio-fràrè ?

Sè sont don trevouni et tsaplià tandi on part de mài ; lè Turques tegniont bon, kà l'aviont adè lo dessus et lo surtan, que cabriolavè de dzouie, sè peinsàvè bo et bin d'apondre la Crèta et minameint la Grèce à son territoire ; mà harte-là ! François à Dzozet d'Autriche, Omberto, lo rài d'ài macarounis, ci de Russie. Guelioumo, lè Français, la tanta Vittoire ài Godèmes, sè sont peinsà : « No faut tot parà pas laissi medzi dinse cliìa pourra Grèce. Et po la reveindzi sont ti zu perlé avoué d'ài liquietès et l'ont de àò surtan : « Ora, l'est bon, se vo repipà on mot, l'est à no que vo z'arè à fèrè ! »

Adon l'ont bastà ; la Grèce a payi n'indamità, l'ont nonmà on n'espèce de bailli à la Crèta po surveilli lo commerço et la pé a été fête !

Po cein qu'ein est de l'Étalie, n'y a pas grand tsoudze à derè. Lo vilho Crispi est adè relèguà dein la vilhe ferraille et paret que cé qu'a été nonmà à sa pllice est on cràno zigue et que sà bin fèrè martsì lo commerço.

Ein Espagne, cein va adè tot pllian et n'ont pas onco bōtsi avoué lè carlistes et cliào de Tiubà. Lo petit rài va à l'écoula et c'est adè lo premi ; mà paret que baillè d'ài fi à retoudrè àò règent, kà n'est pas foo po lè verbes ; sa mère qu'est, coumeint on derà mère tutrice sein compte reindre, ne pào pas non pllie ein fère faon.

Lè Français sont adè lè mimo : l'ont été fèrè chemolite avoué l'empereur de Russie et l'ont signi on contrat de mariàdzo qu'on ne sà ma fài pas àò justo cein que cein v'ò bailli.

Guelioumo prèdzè adè po la pé : mà ne l'ài faut pas sè fià ; l'est on brelurin que pào amenà bin d'ài miqumaque pè lo mondo ; sè tsecagnè avoué quoui que s'ài ; la tanta Vittoire l'ài fà dza la potta et lè Godèmes ne pàovont ni lo vairè, ni lo cheintrè ; l'ài idée de coumandà on moué de naviois po que s'ài de que lè z'Allemagnès ein aussont atant què l'Angleterra ; mà on ne sà pas se cliào socialistes d'ài Grand Conset sarant d'accoo d'eimpilyi dinse la mounia po cliào folerà.

Po lo momeint, fà état d'alla miqumaque pè la China, que sarà ma fài bin fé se recèdià n'a bouna dèdzalà. Que dianstro a-te fauta d'allà tsecagni d'ài dzeins que ne l'ài dàivont rein ?

Lè Godèmes ont fè l'an passà on pecheint tire-bas ein l'honneu de cliìa que lè gouvernè. Et, ma fài, l'ont bin fé, kà vouaiequè soixante ans que la pourra vilha fà martsì avoué honneu lo gouvernèment. Stào dzo, on n'ein oût rein dévezà : compto que pè cliào craminès que fà, la tanta Vittoire sè tint v'ài lo fornet avoué on bon choffepied et quo sè fot pas mau de la politiqua.

Ora po cein qu'ein est de la Suisse et d'ài canton de Vaud, n'y a pas grand tsoudze à derè non pllie ; mà cein que m'a fè lo mè de plliési, c'est de vairè arrevà ion d'ài noutrès, monsu Ruffy, on citoyen d'attaque et on cràno zigue, à la pllice de Prèsideint de la Confédération. Oi ma fài, respet et honneu por li et honneu assebin po Lutry ! Kà, mè assebin, ye su bordzài d'ài vingt-troisième canton et ora que lo Prèsideint de la Suisse est de nourri coumouna, vegni v'ài no derè que ne sein d'ài sindze, vo pàodès comptà que vo sarià reçus à coups de chatons. C. T.

Quelques différences entre l'homme et la femme.

Tandis que l'homme est asservi à ses habitudes, la femme se dirige d'après les circonstances.

L'homme cherchera un marteau pendant une heure pour enfoncer un clou, la femme n'hésitera pas à taper avec les pincettes, le dos d'une brosse ou même avec le talon de sa bottine.

L'homme ne croirait jamais à la possibilité de déboucher une bouteille sans l'aide du tire-bouchons ; mais la femme se servira de n'importe quoi : d'une paire de ciseaux, d'un couteau ou même d'un crochet à bottines. Si elle ne réussit pas, elle aura vite fait d'enfoncer le bouchon au fond du goulot.

Pour l'homme, un rasoir n'est destiné qu'à un seul usage : raser une barbe. La femme a des idées plus étendues sur l'usage de cet instrument de toilette et l'emploiera sans scrupule pour tailler un crayon. Après cela elle écouterait avec une grande patience les plaintes amères de son mari contre les fabricants ou les aiguiseurs.

L'homme a-t-il un travail écrit à faire ? il faut que tout contribue à son bien-être : la table doit être à la hauteur voulue ; la plume, l'encre et le papier doivent réaliser la perfection ; la famille doit observer un silence respectueux, et les chut ! maternels sont seuls tolérés.

La femme, elle, se servira du premier fragment de papier qui lui tombe sous la main, ou même l'envers d'une enveloppe usagée : pour pupitre un livre lui suffit et pour table ses genoux. Puis, s'inspirant de la suction fréquente du bout de son manche de plume, elle lancera ses idées sur le papier, sans même avoir l'air contrarié si un enfant récite près d'elle un chapitre de grammaire ou d'histoire, ou si elle doit s'interrompre fréquemment pour aller voir dans la marmite si le dîner ne brûle pas.

Monsieur gronde si le papier buvard n'est pas à portée de sa main ; Madame souffle simplement sur la page pour faire sécher l'encre, agite la feuille ou l'applique sur le tubé de la lampe, au risque de la jaunir ou de l'enflammer.

Lui, maudit l'encre lorsqu'elle est trop claire ou trop épaisse ; elle, sans s'arrêter à ces détails, penche patiemment l'encrier chaque fois qu'elle doit y plonger la plume.

Chez l'homme, un adieu marque la fin d'une visite ; chez la femme, c'est le commencement d'un autre chapitre ; car lorsque les dames se séparent, c'est alors qu'elles ont le plus à se dire.

Enfin la lettre d'un homme se termine à la signature, excepté seulement pendant le temps où il est amoureux ; celle d'une femme au dernier mot du post-scriptum. X.

Les enfants et les mères.

Cette date du 1^{er} janvier nous a donné l'idée de rechercher, non pas comme sont traités les enfants chez les peuples civilisés (on connaît les coutumes européennes devenues de plus en plus uniformes), mais chez les peuplades sauvages où ceux de notre espèce se rapprochent encore de l'état de nature.

Cette recherche permet de constater une fois de plus que tous les membres de notre grande famille, si dissemblables que soient respectivement les modes d'existence des diverses races qui la composent, ont partout des traits caractéristiques communs.

Mais ce qui partout éclate, apparaît d'une manière irréfutable, c'est la puissance de l'amour maternel.

Les mères des Peaux-Rouges soignent leurs enfants, tout autant gâtés et par conséquent tout autant insupportables que les nôtres, avec une affection aussi attentive que celle des mères parisiennes ; les bébés indiens sont chéris, choyés, caressés, ainsi que les bébés nés dans nos demeures les plus opulentes, et la différence qui existe entre le marmot civilisé et le marmot sauvage ne commence à se manifester qu'après que l'intelligence est éveillée et que l'écolier peut profiter des leçons de la raison et de l'expérience.

Mais le berceau où repose le cher bambin est de la part d'une mère indienne l'objet de plus de soins peut-être que le berceau d'un petit Français ; celle-ci tisse habilement la laine avec des herbes, se livre aux travaux d'aiguille les plus compliqués, invente de riches broderies de verroteries pour orner le berceau. Rien de trop beau, rien de trop délicat pour le bambino.

Et avec quelle ingéniosité chez les peuplades les plus éloignées on cherche à l'amuser ! Partout les jouets sont les mêmes et prouvent l'ingéniosité des parents. Durant les longs mois qu'ils passent dans leurs tristes et obscures demeures, les petits Esquimaux sont abondamment pourvus de bibelots par la tendre attention de leurs parents, qui façonnent avec beaucoup d'adresse de jolies petites réductions d'ours, de renards, de phoques et d'oiseaux avec des dents et des os de morsures.

De petits traîneaux, des lances, des flèches s'ajoutent à la liste des jouets, y compris des poupées pour les petites filles, le tout en telle quantité que l'enfant ne tarde pas à avoir en miniature tous les objets qui constituent les accessoires de la rude existence de ses parents.

Et dans la plus lointaine des peuplades sauvages, durant l'hiver terrible, lorsque, au fond de sa cabane enfumée, la mère sauvage cherche à calmer les cris de son enfant ou à l'endormir par des chants, elle ne lui chante que des chansons où elle lui promet un avenir superbe. Elle lui dit qu'avec le temps ses petites jambes deviendront grosses et fortes comme les grands sapins de la forêt ; que ses petits bras acquerront des muscles aussi puissants que ceux d'un ours énorme ; qu'il sera toujours heureux à la chasse et très bon pour sa vieille mère, quand l'âge l'aura réduite à ne plus être qu'une pauvre créature impotente.

Et sur la tête du baby elle étale la graisse de l'os à moelle ou l'huile de poisson avec autant de soin et d'amour que sur les boucles blondes et soyeuses

de sa fillette une mère parisienne épand les plus précieux parfums de la chimie moderne.

Mais, hélas, c'est quand vient l'âge que changent les destinées.

Tandis que chez nous les jeunes filles sont entourées de mille précautions et garanties contre tout péril, ainsi que des plantes précieuses, celles des pays moins civilisés sont condamnées dès leur plus tendre jeunesse aux travaux les plus pénibles.

Matin et soir elles portent l'eau et les lourdes charges de bois.

Même l'état de communisme dans lequel vivent les Indiens, par exemple, ne permet pas l'existence de classes privilégiées au milieu d'eux, et les filles des chefs marchent en file, par les sentiers des bois, chargées de fardeaux aussi écrasants que les filles des gens qui n'ont aucun rang dans le village.

Pour ces peuples, la liberté, l'égalité et la fraternité chez les enfants sont bien réellement un fait manifeste. Il n'y a point de sentiment d'envie créé par la richesse ou une haute position sociale.

On ne connaît point les querelles entre les jeunes garçons, parce que le père de l'un est plus riche que le père de l'autre, et les petites filles ne prennent jamais de grands airs avec leurs compagnes, sous prétexte qu'elles sont mieux habillées que celles-ci et que mesdames leurs mères possèdent des chevaux et des voitures.

Les rivalités de ce genre ne commencent que lorsqu'ils ont revêtu la robe virile, mais ils se considèrent comme parfaitement égaux aussi longtemps qu'ils jouent aux jeux qui en tout lieu sont semblables ainsi que les jouteurs, c'est-à-dire à collin-mallard, à cache-cache, au bâtonnet. Leurs ballons formés de vessies de poissons gonflées d'air se ressemblent tous, et ne sont pas recouverts de ces riches ornements qui en font chez nous des objets de luxe d'un prix inabordable pour les pauvres gens.

Heureux sauvages, ils peuvent envoyer de beaux jouets aux enfants de leurs amis sans craindre que d'autres n'en envoient de plus beaux et ils n'ont point cette vanité qui, chez nous, consiste à se ruiner pour avoir l'air d'un personnage!

(Petit Journal).

Les étrennes. — Le cardinal Dubois, qui avait une réputation de laderie, très justifiée d'ailleurs, voulut aussi se soustraire à la règle. Son maître d'hôtel lui réclamait ses étrennes : — « Je vous donne, répondit l'avare, tout ce que vous m'avez volé dans le courant de l'année. » L'histoire n'ajoute pas si l'intendant fut satisfait de ce nouveau genre d'étrennes.

Avisez-vous donc de tenir le même langage aujourd'hui. Ne pas donner d'étrennes! Mais le sarcasme vous poursuivrait nuit et jour, et jusque par delà le tombeau; témoin ce quatrain, cri du cœur arraché à un neveu déçu :

Ci-gît, dessous ce marbre blanc,
Le plus avare homme de Rennes;
S'il est mort la veille de l'an,
C'est pour ne pas donner d'étrennes.

En 1783, un édit eut la prétention de vouloir supprimer les étrennes. Il n'est pas besoin de dire comment l'on se conforma à l'édit; chacun peut juger par soi-même que, depuis cette époque, cet usage n'a fait que croître et embellir. Plus d'étrennes! La fin du monde arrivera auparavant. Voyez aujourd'hui les pourboires des garçons de cafés, de restaurants, de coiffeurs, de cochers; tout le monde s'en plaint, on jette les hauts cris contre ces abus; que demain un édit les supprime, et après-demain ceux qui ont le plus tempêté contre cet impôt volontaire seront les premiers à enfreindre la loi, en cachette d'abord, ouvertement quelques jours après.

La mode des étrennes a fait le tour du monde.

Le bourreau de Moudon. — Le portrait de Davel. — La représentation du centenaire.

Dans notre numéro du 18 décembre, notre collaborateur M. C. T. nous a posé ces deux

questions: « Quel est le bourreau qui a tranché la tête du major Davel et quel est son nom? » Nous avons répondu à la première en citant un passage de l'historien Juste Olivier; quant à celle relative au nom du lugubre personnage, nous n'avons pu y répondre, mais nous le pouvons aujourd'hui. En faisant quelques recherches historiques, nous avons trouvé les lignes suivantes dans un manuscrit de 1853, émanant de la plume d'un homme qui connaissait à fond l'histoire du Pays de Vaud:

L'exécuteur de la haute justice qui décapita le major Davel s'appela maître Bernhard, et habitait Moudon. Le glaive qui servit à cette exécution fut soigné à part et on le conserve aujourd'hui encore à l'arsenal cantonal placé au château de Morges. (*) L'échafaud et la potence pour ce supplice appartenaient à la ville de Lausanne, qui fut requise par le seigneur Baillif, de la part de LL. EE., d'en céder l'usage dans cette occasion. Ces deux objets funèbres, qui existèrent longtemps dans les plaines de Vidy, ont été démolis il y a environ un quart de siècle.

Nous puisons à la même source ces quelques mots sur le portrait de Davel:

Il est fort à regretter qu'on n'ait pu, dans le temps, faire d'après nature le portrait en pied du major Davel, revêtu de son uniforme et de ses insignes militaires. On manquait alors de bons peintres, et lors même qu'il y en eût eu de tels, il est facile de comprendre qu'en telles circonstances, la chose aurait été impossible; ni le bailli, ni les magistrats de la ville de Lausanne, n'auraient permis que l'on consacrait ainsi le souvenir de ce rebelle condamné à mort. Ce n'a été que plus d'un siècle après que l'événement a pu être consacré par des écrits détaillés, par des monuments durables et surtout par le savant pinceau de Gleyre.

Nous devons ajouter ici qu'après de minutieuses recherches faites en vue de la prochaine représentation théâtrale du beau drame de M. Virgile Rossel, il a été constaté que le costume porté par le major, dans le tableau de Gleyre, n'est pas fidèle. Il paraîtra du reste à l'occasion de cette représentation une intéressante brochure publiée par le Comité et contenant: 1° Une biographie de M. Rossel, avec portrait; 2° une notice sur les diverses pièces de théâtre, inspirées par l'entreprise de Davel; 3° une notice historique sur Davel; 4° une dîte sur les costumes et mœurs militaires de l'époque; et enfin une analyse de la pièce de M. Rossel.

Sur sa quatrième page, la couverture de cette publication sera illustrée d'une reproduction, en phototypie, de la statue de Davel par le sculpteur Reymond, statue dont l'inauguration aura lieu en septembre prochain.

Bon' annâie!

Ye vigno dein voutrès fameliés,
Souhaita à tis lou bouanan;
Gais vallottets, galeziz felhiés,
Vilhios z'amis et bons z'einfants.
A cliiâo que l'ont grochès bedaines,
Coumeint à cliiâo que n'ein n'ont min,
A cliiâo que ye font dâi fredainés,
Ai grands voleu, ai z'eins dè bin.
A cliiâo que vivont dein l'aisance,
Coumeint à cliiâo que sont à sè;
Ai z'amis dè la tempérance,
Ai z'amateux dè penatzel.
A cliiâo que font 'na pouta mene,
A cliiâo que l'ont bouna façon,
A cliiâo que font à tis vergogne,
Ai z'hommos dè réputachon.
A tis souhaito l'abondance,
La pé et la satisfacchon;
Et ayocè cein l'indépendance,
La dzouie et la conservachon.
Que c'ti l'âoton voutrès cavés
Seyant pliènnés dè vin novi,
Que vo z'aussi voutrès z'étrablîés
Bin garniés dè vatzès à laci.

(*) Il est aujourd'hui au Musée cantonal.

Que lou sèlâo vo sâi propice,
Que la pliodzè vign'ein son temps,
Que tzaqué tzoûse s'accomplissè
Selon que sein vo z'âodra bin.
Ma ye âobliâ lé damuzallés,
Et ye lâo démando pardon,
Souhaito que seynt, grandteimps ballés
Et surtot felhiés dé renom.
Et se po fér'on mariadzo,
Vin sè presentâ on amant,
Le souhaito que sâi bin sadzo,
Bin galé, honnito, galant.
Ora n'é rein m'é à vo deré,
Bouna né, à revaire à tis,
Se pu oncra vo distrairè,
L'outro bouanan ye révindri.
Puidoux, décembre 1897.

ALOÏS CHAPPUIS.

Mot du logogriphe de samedi. — *Sourire* (sou-rire) — Ont deviné: MM. E. Collet, L. Orange, Wymann, Dufour-Bonjour, Genève; Gaud, L. Henny, Béchert, Lausanne; E. Giroud, Thioleyres; A. Robert, Locle; F. Bron, Peseux; Delessert, Vuflens-le-Château; L. Margot, Ste-Croix; Bastian, Forel; H. Duvoisin, Corcelles; M^{me} E. K., Fribourg; M^{lle} B., Nyon; Cornut-Chapuisat, Yverdon; Linder, Montreux; A. Nicole, Collombier; E. Jallard, Chavannes; M. Fatio, Brassus; H. Fallet, Bienne.
La prime est échuë à M. F. Linder, Montreux.

Logogriphe.

Semblable à l'univers, semblable à la nature,
Je recelle en mon sein mille divers objets
De toute espèce et de toute figure:
Les uns beaux et les autres laids.
En France, j'ai sept pieds, et n'en suis pas plus lesté:
Coupez les deux premiers, si tel est votre goût,
Et vous verrez que souvent ce qui reste
Est sous la garde de mon tout.

Sunderbund. — M. le colonel Constant Borgeaud a raconté récemment, sous forme d'articles publiés dans la *Revue*, et d'une façon pleine d'intérêt, ses souvenirs du Sunderbund. Ces articles viennent de paraître en brochure, sous le titre: *Mes souvenirs du Sunderbund*, brochure qui est en vente chez M. A. Borgeaud, imprimeur-éditeur, à Lausanne, au prix de 30 centimes.

Les récits du colonel Borgeaud, écrits dans un langage plein de vie et de mouvement, constituent une lecture des plus attrayantes; toutes les péripéties militaires de la campagne de 1817, tous les épisodes qui s'y rattachent, y piquent vivement l'attention. (Voir aux annonces).

THÉÂTRE. — Le jeudi 30 décembre étant trop rapproché du jour de l'an, il n'y a pas eu de représentation.

Samedi 1^{er} janvier 1898, **Monte-Cristo**, grand drame en 5 actes, par Alex. Dumas.

Dimanche 2 janvier, **La Mendiante de St-Sulpice**, drame en 5 actes, de Xavier de Montepin et Dornay.

Lundi 3 janvier, **Champignol malgré lui**, comédie en 3 actes, de Georges Feydau, le plus grand succès du Théâtre des Nouveautés. — M. Scheler jouera le rôle de Chamel.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET, LAUSANNE
Agendas pour 1898. — Fournitures de bureaux.

Au bon vieux temps des diligences, par L. Monnet, jolie brochure, avec couverture illustrée, fr. 1.50.

Causeries du Conteur Vaudois. Choix de morceaux amusants en patois et en français. La première série (2^{me} éd. illustrée) et la seconde sont encore en vente, à fr. 1.50 la série.

Chansonnier vaudois, par C. Dénéreaz, Fr. 1.80.

Calendrier de la Révolution vaudoise, Fr. 1.50.

Menus illustrés.

Au même magasin: Cartes de visite, de félicitations et de faire-part. — Impressions de factures en-tête de lettres, cartes de commerce, etc.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.